

Renvoi au comité des Finances de la lettre du représentant
Sautereau sur la situation des hôpitaux, lors de la séance du 11
brumaire an III (1er novembre 1794)

Jean Sautereau

Citer ce document / Cite this document :

Sautereau Jean. Renvoi au comité des Finances de la lettre du représentant Sautereau sur la situation des hôpitaux, lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 262;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21462_t1_0262_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

ger les richesses qu'ils lui ont enlevées au nom de la loi. Le sort de la République française dépend des mesures vigoureuses que prend en ce moment la Convention. Si des perfides parviennent à suspendre la vengeance nationale; si des intrigans réussissent à vous persuader qu'ils ne sont que des patriotes opprimés; nous osons vous le dire, citoyens Représentans, c'en est fait de la République et de la liberté. Montres vous en ce moment ce que vous avez toujours été, ennemis des scélérats et des fripons quelque part qu'ils se trouvent et exercés contre eux une prompte et sévère justice.

L'esprit public est en faveur de la Convention nationale : le vœu du peuple est la République une et indivisible; agisses, Citoyens Représentans; et si des hommes sans mœurs veulent encore comprimer votre énergie, comme du tems de Robespierre, le peuple se levera en masse pour aller faire à la Convention nationale un rempart de son corps et de son amour et pour écraser les tyrans.

Vive la République, vive la Convention nationale, Mort aux traitres. Telle est la devise de la société populaire de Vaize, le 24 vendémiaire de l'an troisième de l'ère Républicaine.

ARGUILLIERE, *vice-président*, GELIN, *secrétaire et 79 autres signatures, plus les noms de 28 autres ne sachant pas écrire.*

4

Le représentant du peuple Sautereau, en mission dans les départemens de la Seine-Inférieure et de la Somme, écrit à la Convention nationale pour l'engager à prendre en considération la situation des hôpitaux dont les biens sont à la disposition de la nation et qui se trouvent actuellement dans un dénuement absolu.

Renvoi au comité des Secours publics (11).

Sautereau, représentant du peuple dans le département de la Somme et environnans, communique les réclamations qui lui ont été faites sur le manquement de fonds dans les caisses des hospices. Il demande que la commission des secours ait à sa disposition des sommes proportionnées aux besoins de ces établissemens, pour faire revenir le crédit [auprès] des fournisseurs qui a entièrement cessé. Renvoyé au comité des Finances (12).

5

Le représentant du peuple Genissieu, en mission dans les départemens de l'Orne et de la Sarthe, instruit la Convention natio-

nale du bon effet qu'a produit son Adresse au peuple dans les départemens qu'il est chargé de parcourir.

Insertion au bulletin (13).

[*Genissieu, représentant du peuple dans les départemens de l'Orne et de la Sarthe à la Convention nationale, Alençon le 6 brumaire an III*] (14)

Citoyens Collègues,

Je donnerai incessamment à la Convention nationale quelques détails sur les premières opérations que j'ai faites et des bons effets qu'elles ont produit. Je me borne en ce moment à annoncer que les campagnes que j'ai parcourues ont besoin d'instruction, mais que malgré quelques vieilles habitudes de superstition, malgré quelques embarras sur les subsistances, la tranquillité y regne. L'esprit public s'améliore chaque jour; partout l'adresse de la convention nationale aux français est entendue avec intérêt et accueillie par les plus vifs applaudissemens : il n'est pas permis de douter que les principes qu'elle y professe, sont ceux du peuple, et lui sont chers et qui en les mettant chaque jour en pratique, elle s'attache tous les cœurs et augmente d'une manière sensible le nombre des amis de la Liberté et de l'Egalité; c'est à l'unisson, c'est avec enthousiasme qu'on crie, Vive la République, vive la Convention. Si l'aristocratie incurable, murmure, c'est tout bas; dans chaque commune un peu peuplée, elle comptoit sur l'extravagance ou la perfidie de quatre ou cinq meneurs. En les réduisant à la nullité, on lui enlève ses dernières ressources, et ceux qu'ils trompoient, étonnés et désespérés, d'avoir été leurs dupes, sont les premiers à abjurer leurs principes. La Convention nationale en sera sans doute convaincue. Lorsqu'elle saura qu'à Alençon même, lieu qui vit naître le conspirateur Hebert, dit Père Duchêne, où il devoit avoir le plus de relations et où il étoit à craindre qu'il n'eût enraciné ses detestables maximes, la société populaire, quoique non encore régénérée depuis le 9 thermidor, reçoit comme tout le peuple d'Alençon, ses décrets avec respect, soumission, reconnaissance et les exécute ponctuellement. Vous en aurez une preuve indubitable dans l'adresse qu'elle avoit faite le 28 vendémiaire, deux jours avant mon arrivée, et qui étoit individuellement signée par les membres; adresse qu'elle me charge d'envoyer à la Convention, je pense que si la Convention nationale s'en fait donner lecture, elle lui fera trouver place dans le bulletin de correspondance.

Salut et fraternité.

Votre collègue.

GENISSIEU.

(13) P.-V., XLVIII, 141.

(14) C 323, pl. 1377, p. 1. *Bull.*, 11 brum.; *J. Perlet*, n° 769; *J. Fr.*, n° 768; *F. de la Républ.*, n° 42; *Gazette Fr.*, n° 1034; *M. U.*, XLV, 212-213.

(11) P.-V., XLVIII, 140.

(12) *F. de la Républ.*, n° 42.

